

Dans son numéro du 27 décembre, l'Hebdo a laissé la parole à Serge Papin, ancien PDG de Système U. Il convient tout d'abord de remercier M. Papin d'avoir rappelé que la ZAC du Brochet est bien un projet de Hyper U et de „la famille Barré qui porte le dossier du transfert de l'hypermarché“. Effectivement, il faut appeler un chat un chat et arrêter de tergiverser en parlant d'un projet public.

Dans l'interview de Serge Papin pour le Figaro fin octobre 2018, celui-ci estime que „les évolutions de la société annoncent la mort de l'hypermarché“ et explique: „en ce moment, il faut choisir son terrain de jeu. Ce qui veut dire renoncer à certaines choses, donc éventuellement au grand hyper“. Et c'est maintenant au tour de Dominique Schelcher, actuel PDG de Système U, de nous expliquer dans une interview publiée le 31 janvier 2019 dans l'OBS qu'il faut un rééquilibrage entre les supermarchés et les commerces de centres-villes. A la question „Etes-vous favorable à ce qu'on limite l'extension et l'implantation de grands magasins?“, le PDG de Système U répond: „Oui. Les commissions départementales d'aménagement commercial, qui délivrent les autorisations, doivent pouvoir s'appuyer sur des critères économiques pour refuser une implantation“.

La réponse est claire mais il faut sûrement comprendre „il faut limiter le développement des zones commerciales en périphérie, sauf quand elles sont initiées par les enseignes appartenant à Système U“. Car le Hyper U de Vallet a choisi son terrain de jeu: la ZAC du Brochet. Et selon ses déclarations dans l'Hebdo du 27 décembre dernier, „Serge Papin apporte son soutien à ce projet s'il est réalisé collectivement avec le soutien de l'ensemble des citoyens et des citoyennes concernés“. Les premiers concernés étaient peut-être les propriétaires expropriés: 12 hectares ont été ainsi accaparés sans l'accord des propriétaires des terrains.

Il y a ensuite les riverains auxquels on a promis des merlons pour les protéger des nuisances de la zone commerciale. Sauf que les premiers permis de construire déjà accordés pour la station-essence et le pôle automobile ne font état d'aucun merlon et la station de lavage particulièrement bruyante sera installée sous les fenêtres de la maison riveraine.

Et puis il y a les commerçants traditionnels du centre-ville à qui on a présenté le projet comme un fait accompli et qui n'ont pas eu leur mot à dire. Lors de l'enquête publique de 2015, le commissaire-enquêteur ne s'est même pas attardé à analyser les arguments du Président de l'association Laissez-Nous Vivre un peu. Aujourd'hui, cette même association demande à être informée sur l'évolution du projet commercial du promoteur. A quand la transparence? Car Serge Papin a bien précisé la condition de son soutien au projet: „s'il est réalisé collectivement avec le soutien de l'ensemble des citoyens et des citoyennes concernés“. La première étape serait de communiquer toutes les informations demandées par les personnes concernées. Une évidence puisqu'il s'agit d'un projet public, n'est-ce pas?